



Lyon, le 30 novembre 2020
Mise à jour le 26 janvier 2021

Les appels à projets 2021 de la direction régionale Auvergne-Rhône-Alpes sont en ligne !

Disponibles sur la **plate-forme Agir pour la transition écologique**
<https://entreprises.ademe.fr/>
ou sur le site internet auvergne-rhone-alpes.ademe.fr

La direction régionale Auvergne-Rhône-Alpes de l'ADEME lance ses appels à projets pour l'année 2021. Une à deux sessions par an auront lieu. Les dates de clôture sont fixées au 15 janvier et au 4 juin 2021 à 12 h.

Ces appels à projets concernent les champs d'intervention suivants : économie circulaire, transports, efficacité énergétique, énergies renouvelables, pratiques sociales et sont destinés à des cibles diverses (collectivités, entreprises et associations).

NB : les liens Internet contenus dans ce communiqué de presse ne sont plus actifs depuis la première clôture de nos premiers appels à projets le 15 janvier dernier ; un nouveau communiqué sera publié prochainement pour vous informer sur notre seconde vague d'appels à projets 2021, dont l'échéance est fixée au 4 juin prochain.

La direction régionale Auvergne-Rhône-Alpes de l'ADEME est pleinement investie dans le Plan France Relance, notamment avec des moyens dédiés aux entreprises pour une transition écologique, opportunité d'innovation, de compétitivité et d'adaptation aux attentes des marchés et des citoyens.



> En savoir plus sur le [PLAN DE RELANCE](#)

AURADECHET – Installations de tri et valorisation des déchets

Clôture le 15 janvier 2021 et 4 juin 2021

AURADECHET encourage l'investissement dans des équipements et solutions exemplaires de tri et/ou valorisation des déchets. Il vise en particulier la création et la modernisation de déchèteries professionnelles, de centre de tri et valorisations des déchets du BTP et de DAE et les installations de tri/valorisation de typologies ou volumes de déchets jusqu'alors non valorisés.

> En savoir plus sur l'appel à projets [AURADECHET](#)

Ils l'ont fait

Créée en 2018, l'entreprise Circular Economy Packaging investit dans une capacité de régénération de plastiques souples d'emballages. Ce plastique ainsi recyclé alimente le tissu local d'entreprises de plasturgie de la vallée de Saint Sigolène en Haute Loire et contribue aux objectifs nationaux d'augmentation du taux de recyclage des plastiques en France rappelés par la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC), notamment de tendre vers 100 % de plastique recyclé d'ici 2025.

AURABIODEC – Généraliser le tri à la source des biodéchets

Clôture les 15 janvier et 4 juin 2021

Destiné aux collectivités, **AURABIODEC** soutient le tri à la source des biodéchets. Il priorise les solutions complémentaires et adaptées à chaque territoire (collecte séparée et/ou compostage individuel ou partagé).

> En savoir plus sur l'appel à projets [AURABIODEC](#)

Ils l'ont fait

Le Syndicat du Bois de l'Aumône (SBA) propose un service de collecte séparée des biodéchets en points d'apport collectif pour 60 000 hab. situés en zone urbaine et **centre-bourg**. A l'horizon 2024, 1800t/an de biodéchets des ménages seront ainsi détournés de la collecte des ordures.

Ce service, complémentaire à la mise en place de solutions de compostage collectif en zone rurale, assure une cohérence territoriale à la politique de prévention des déchets du SBA.

AURARESEAU – Bois énergie

Clôture les 15 janvier et 4 juin 2021

AURARESEAU accompagne la création de chaufferies biomasse produisant plus de 1 200 MWh/an associées à des réseaux de chaleur dans le cadre du Fonds Chaleur. Il soutient également la création, l'extension et la densification des réseaux de chaleur et de froid alimentés majoritairement par des énergies renouvelables ou de récupération (EnR&R).

> En savoir plus sur l'appel à projets [AURARESEAU](#)

Ils l'ont fait

Les villes d'Ambilly et Ville-la-Grand ont fait le choix de travailler avec le Syane, syndicat d'énergie de Haute-Savoie doté de la compétence optionnelle en matière de création et d'exploitation de réseaux publics de chaleur et de froid. La régie Syan'Chaleur portera donc ce réseau de chaleur de 4,4 km alimenté par une chaufferie biomasse de 2,4 MW et desservant une quarantaine de bâtiments. Les besoins du réseau seront couverts à 87 % par la biomasse.

AURAGEOT – Géothermie assistée par pompe à chaleur

Clôture les 15 janvier et 4 juin 2021

La géothermie assistée par Pompe à Chaleur (PAC) étant encore peu développée au regard de son potentiel, **AURAGEOT** accompagne, dans le cadre du Fonds Chaleur, des opérations sollicitant une ressource géothermique pour assurer les besoins de chauffage et d'eau chaude sanitaire des bâtiments.

> En savoir plus sur l'appel à projets [AURAGEOT](#)

Ils l'ont fait

Lors de sa rénovation, l'EHPAD Saint-Vincent-de-Paul de Saint-Etienne (80 lits) a décidé de chauffer son bâtiment en remplaçant une partie de la production de chaleur existante par de la géothermie par pompe à chaleur sur champ de sondes. Le confort d'été étant primordial pour un bâtiment accueillant un public particulièrement sensible, la solution assure aussi une diffusion de froid.

AURABOIS – Chaufferies bois sans réseau

Clôture les 15 janvier et 4 juin 2021

AURABOIS favorise la création d'une chaufferie biomasse supérieure à 1200 MWh/an sans raccordement à un réseau de chaleur. A noter que les projets issus de l'industrie, de l'agriculture et du tertiaire ayant une production supérieure à 12 000 MWh/an sortie chaudière biomasse sont exclus de cet appel à projets et doivent candidater à l'appel à projets national BCIAT avec des modalités propres à France Relance (bientôt relancé en 2021).

AURABOIS fait suite aux appels à projets lancés les années précédentes en Auvergne-Rhône-Alpes et se place dans la même perspective : favoriser l'expansion du bois comme énergie renouvelable à travers l'installation de chaufferies bois vertueuses. En effet, sur le territoire régional, le bois est une ressource renouvelable au potentiel important.

> En savoir plus sur l'appel à projets [AURABOIS](#)

Ils l'ont fait

A l'occasion de la construction d'un nouveau pavillon de soin, l'hôpital Pierre Garraud (Lyon 5) a modernisé ses équipements de production de chaleur. AURABOIS, avec la subvention accordée à la société WEYA, a permis la mise en place d'une chaufferie biomasse de 800kW qui couvrira plus de 80 % des besoins de chaleur de l'hôpital.

AURASTHEC – Solaire thermique collectif

Clôture les 27 novembre 2020, 15 janvier 2021 et 4 juin 2021

AURASTHEC soutient les installations produisant de l'eau chaude sanitaire ou de process à partir d'installations solaires thermiques dans l'habitat collectif, le tertiaire, l'industrie et l'agriculture. Ce qui leur permettra ainsi d'être économiquement compétitives par rapport aux installations utilisant une énergie conventionnelle. Le projet correspond exclusivement à la mise en place de nouvelles installations solaires thermiques pour la production d'eau chaude sur des bâtiments existants ou neufs.

> En savoir plus sur l'appel à projets [AURASTHEC](#)

Ils l'ont fait

A Voreppe (38), la régie Voreppe Chaleur Bois a opté pour une solution couplant le solaire thermique à son nouveau réseau de chaleur sur le quartier des Bannettes. D'une surface de 180 m², l'installation couvrira à terme 6 % des besoins et évitera l'émission de dix-sept tonnes de CO2 par an.

AURAPEPS – Écoconception de produits et services

Clôture les 15 janvier et 4 juin 2021

Destiné aux entreprises de toutes tailles, **AURAPEPS** soutient les améliorations ou innovations technologiques qui permettront de réduire les impacts environnementaux d'un produit (bien, procédé, service, etc.) tout au long de son cycle de vie. Il priorise l'écoconception avec ou sans modification du modèle d'affaire et le soutien aux démarches d'obtention de l'Ecolabel européen ou d'affichage environnemental.

> En savoir plus sur l'appel à projets [AURAPEPS](#)

Ils l'ont fait

EUROTAB (42) est spécialisée dans le développement et la production de tablettes détergentes pour les marchés domestiques et professionnels. Depuis 2016, l'entreprise s'est dotée d'un outil d'analyse du cycle de vie pour mettre en place sa démarche d'éco-conception et mesurer l'impact environnemental de ses produits de la matière première jusqu'à l'emballage.

[Témoignage de Régis Desroches, Président d'EUROTAB](#)

AURATRANS – Transports et énergie en partenariat avec le pôle de compétitivité

Clôture le 15 janvier 2021



AURATRANS améliore l'efficacité énergétique et intègre des énergies renouvelables dans les transports de marchandises et de voyageurs, individuels ou collectifs : solutions technologiques et organisationnelles, produits ou services. Les projets doivent avoir un impact environnemental positif sur les territoires de la région.

> [En savoir plus sur l'appel à projets AURATRANS](#)

Ils l'ont fait

Fort du développement de la mobilité électrique, la question de la recharge agile et efficace est de plus en plus au cœur des préoccupations des utilisateurs. La start up Mob Energy développe une recharge mobile, autonome et automatisée, notamment en parking urbain. Des tests sont en cours avec Lyon Park Auto pour améliorer ce robot chargeur.

Région Auvergne-Rhône-Alpes – Méthanisation

En Auvergne-Rhône-Alpes, le potentiel de méthanisation en fait la seconde énergie renouvelable du territoire. C'est pourquoi la Région et l'ADEME ont créé une porte d'entrée unique pour les demandes de subventions aux projets de méthanisation, avec dépôt au fil de l'eau.

> [En savoir plus sur l'appel à projets METHANISATION](#)

Ils l'ont fait

Initié par Vichy Communauté avec Méthajoule, Engie et le fonds régional Oser, le méthaniseur traitera 30 000 tonnes de matières, dont 85 % d'origine agricole. Implanté dans le Bioparc de Hauterive, il injectera son biométhane dans le réseau, représentant les besoins de chauffage de 1 800 logements.

Contact : Agnès RONDARD – agnes.rondard@ademe.fr